

Relevé de décisions
Réunion du Comité des Parties Prenantes

26 janvier 2023

Léko a soumis 6 sujets pour avis aux membres du Comité des Parties Prenantes (CPP).

1. Projet de règlement intérieur

Léko avait transmis aux membres, en amont, le projet de règlement intérieur, puis, en séance, a présenté les principaux éléments et règles de fonctionnement du comité.

Vote pour avis sur le projet de règlement intérieur ;

Le projet de règlement intérieur présenté par Léko a été adopté à l'unanimité des membres présents (8).

2. Présentation du dossier de prolongement d'agrément

Léko a résumé le contenu de son dossier de demande de prolongement d'agrément, ainsi que les compléments transmis aux pouvoirs publics.

Vote pour avis sur le dossier de prolongement d'agrément ;

- Abstentions (2)
- Approbation des autres membres (6)

Le dossier de prolongement d'agrément est adopté à la majorité.

3. Projets réemploi et R&D, appels à projets

Léko a présenté ses projets prévus pour 2023 pour développer le réemploi des emballages.

Vote pour avis sur le projet de réemploi, R&D et appels à projets ;

Les projets réemploi, R&D et appels à projets présentés par Léko ont été adoptés à l'unanimité des membres présents (8).

4. Plan de communication :

Léko a présenté son plan de communication pour 2023.

Vote pour avis du plan de communication ;

- Abstentions (2)
- Approbation des autres membres (6)

Le plan de communication est adopté à la majorité.

5. Plan de prévention et d'éco conception :

Léko a présenté ses travaux sur les plans de prévention et d'éco-conception.

Vote pour avis du projet de prévention et d'écoconception ;

Le projet de prévention et d'écoconception présenté par Léko a été adopté à l'unanimité des membres présents (8).

6. Etat de la conformité de Léko et référentiel :

Léko a présenté l'état des lieux et le suivi de sa conformité au cahier des charges et le référentiel de contrôle pour l'année 2022 mis à jour conjointement avec l'autre éco-organisme de la filière.

Vote pour avis de la grille d'autocontrôle ;

- Abstentions (2)
- Approbation des autres membres (6)

La grille d'autocontrôle est adoptée à la majorité.